

JURISTE CONSEIL (H/F)

à la direction des opérations du CNAPS

Catégorie : A

Modalités de recrutement :

- Contrat de 3 ans renouvelable
- Détachement sur contrat de 3 ans renouvelable

Date limite de dépôt de candidature : 6 septembre 2021

Affectation : Paris 9ème

Date de prise de fonction : À partir du 1^{er} octobre 2021

Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité :

Créé en 2011 par la LOPSI 2, le conseil national des activités privées de sécurité est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'intérieur. Il comprend environ 220 agents répartis sur 11 sites en France. Il assure la régulation du secteur de la sécurité privée par des tâches de police administrative et de contrôle.

Le CNAPS est chargé :

1. d'une mission de police administrative : il délivre, suspend ou retire les titres des 180 000 salariés et 11 000 entreprises et établissements secondaires, permettant d'exercer une activité privée de sécurité (autorisation des entreprises, cartes professionnelle des agents de sécurité, agréments des dirigeants,..) ;
2. d'une mission disciplinaire : il assure la discipline de la profession ;
3. d'une mission de conseil et d'assistance à la profession.

Les délégations territoriales du conseil national des activités privées de sécurité sont implantées dans les villes de Villeurbanne, Metz, Bordeaux, Lille, Rennes, Marseille, Aubervilliers, et, en outre-mer à Fort-de-France, Nouméa, Papeete et Saint-Denis de la Réunion.

Les délégations territoriales du CNAPS sont implantées dans les villes suivantes (*Lyon, Metz, Bordeaux, Lille, Rennes, Marseille, Aubervilliers*) et DOM-COM.

Au sein de la Direction des opérations, le Service central des titres pilote la mission de police administrative de l'établissement. A cet effet, il coordonne les différents services locaux de l'instruction qui instruisent les demandes des usagers aboutissant à la délivrance, au rejet, à la suspension ou au retrait par la commission locale territorialement compétente des différents agréments, autorisations et cartes professionnelles. Il est composé de 8 agents.

Missions :

Expert juridique auprès du service central des titres : Vous participerez à la rédaction de réponses opérationnelles aux questions juridiques confiées par les différentes délégations territoriales mais également par les partenaires extérieurs habituels (organismes de formation, directeurs de la sûreté, administrations centrales diverses). Vous participerez au comité de lecture du guide de l'instruction et à l'élaboration des dernières fiches prévues (la matière juridique exploitée correspond au livre VI du code de la sécurité intérieure).

Vous serez en outre associé aux consultations de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ).

Conseil juridique auprès du directeur des opérations : vous accompagnerez le directeur des opérations à des réunions interministérielles et / ou visio-conférences pour prendre en compte des points juridiques en lien avec l'actualité réglementaire. Des analyses juridiques pourront également être demandées.

Appui conseil au service central du contrôle (SCC): dans le cadre de la mutualisation des compétences, vous apporterez votre concours à des sujets juridiques en lien avec les pratiques professionnelles des contrôleurs du CNAPS ainsi que sur des sujets juridiques partagés avec le service central des titres (une connaissance du droit pénal et de la procédure pénale pourra ici être valorisée).

Atténuation des risques juridiques : Vous exploiterez la jurisprudence fournie par le service contentieux pour préparer des actions flash de sensibilisation des services de l'instruction des titres.

Vous apporterez votre expertise à l'élaboration d'une cartographie des risques métier et à la mise en œuvre d'un plan d'atténuation des risques métier en matière d'instruction des titres mais également en matière d'activité de contrôle du CNAPS.

Missions de formation: De manière occasionnelle, vous assisterez les chargés de mission du service central des titres lors des journées de formation des agents instructeurs et en lien avec les premières fiches et la mise en œuvre du guide de l'instruction.

Des déplacements sont à prévoir sur les sites des délégations (Aubervilliers, Lille, Metz, Rennes, Bordeaux, Marseille, Lyon).

Accompagnement juridique des chantiers numériques de la direction des opérations

Vous serez à même d'élargir votre pratique professionnelle à des préoccupations juridiques qui interviennent dans le cadre de la dématérialisation des procédures, l'échange de données et tous sujets en lien avec le numérique et le recours à plus long terme à l'intelligence artificielle en complément des systèmes d'information en activité.

Assurer une veille juridique sur des sujets d'actualité.

Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins du service mais également de l'évolution de la réglementation

Compétences nécessaires :

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser les techniques de rédaction • Maitriser les outils bureautiques • Connaissance du droit administratif et des procédures • Connaissances en droit pénal et procédure pénale (valorisée) • Connaissance des institutions et de leur fonctionnement • Connaissances en police administrative 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe • Respect des délais • Capacité d'initiative et synthèse • Capacité à travailler en mode projet avec d'autres collègues de différents services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit et curiosité • Rigueur professionnelle • Discrétion et confidentialité • Esprit d'équipe • Adaptabilité

Expériences requises :

- En complément de la formation juridique universitaire, un temps d'adaptation est prévu pour se familiariser avec la réglementation des activités privées de sécurité (livre VI du code de la sécurité intérieure).
- Une expérience similaire dans un établissement public, une collectivité territoriale ou une administration publique serait souhaitable.

Candidatures :

Les candidatures (**curriculum-vitae et lettre de motivation**) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence **«jurconseilSCT»**, sur la boîte fonctionnelle suivante : **cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr**.

Site internet : <https://www.cnaps.interieur.gouv.fr>